

# SAISON 2024-2025 FESTIVAL FOOT U13F



## ORGANISATION GENERALE, MISE EN ŒUVRE

### Qualification des participantes :

La phase départementale du FESTIVAL FOOT U13F est réservée aux joueuses LICENCIÉES AVANT LE 31 JANVIER 2025 de la catégorie U12F - U13F (joueuses nées en 2012-2013).

3 joueuses U11F maximum (nées en 2014) peuvent participer à ce festival par équipe.

Le nombre de joueuses titulaires d'une licence mutation pouvant être inscrites sur la feuille de match est limité à 4 dont 1 mutée hors période.

Une joueuse ayant déjà participé avec un autre club au Festival Foot U13F dans la même saison ne pourra pas y participer avec son nouveau club.

**Art. 1 :** Toutes les équipes engagées en championnat U13F et U13G sont automatiquement inscrites à cette épreuve.

**Art. 2 :** Cette épreuve se compose d'un tour qualificatif et d'une journée de clôture composée de 8 équipes incluant **maximum 1 équipe du même club.**

**Art. 3 :** Pour le tour qualificatif, toutes les équipes, seront réparties dans un des 2 chapeaux de secteur : Nord, et Sud. Seul le critère géographique sera pris en compte. L'équipe désignée en lettre A sera automatiquement désignée club hôte et sera en charge de l'organisation de son plateau.

**Art. 4 :** Les frontières des secteurs géographiques pourront être modifiées et le cas échéant réajustées par la commission en fonction de la répartition des clubs sur le territoire du district à l'issue de la phase de brassage de la saison en cours.

## REGLEMENT DU TOUR QUALIFICATIF

**Art. 5 :** En cas de désistement ou incapacité du club désigné en lettre A pour accueillir le plateau, le nouveau club recevant sera alors la lettre suivante.

**Art. 6 :** Le club désigné hôte conformément aux Art. 3 ou Art. 5, devra organiser le plateau selon les modalités décrites à l'Art. 7.

Ce club sera responsable du bon déroulement de celui-ci et devra respecter le protocole réglementaire selon les modalités indiquées dans l'Art. 8.

En outre, nous rappelons que le club désigné hôte doit impérativement renvoyer les documents mis à sa disposition et publiés sur le site du district à savoir les feuilles de match, la feuille de plateau ainsi que les feuillets annexes relatant du bon déroulement de la journée **sous un délai de 48 heures** (soit le lundi à 17h30 maximum) par e-mail au district ( [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr) )

Pour rappel, la commission, comme il est d'usage, relance systématiquement les clubs défailants par téléphone et/ou publication BO. Passé le délai de régularisation indiqué, le club hôte s'expose non seulement à une sanction financière mais aussi une exclusion en cas de qualification pour non-respect des protocoles administratifs.

**Art. 7 :** Organisation du plateau :

Toutes les équipes s'affrontent une à une dans des matchs secs de :



- 1 x 15 min. (si le plateau comporte 5 équipes),
- 1 x 20 min. (si le plateau comporte 4 équipes),
- 1 x 30 min. (si le plateau comporte 3 équipes),
- 2 MT x 30 min. (si le plateau comporte 2 équipes).

Chaque résultat est consigné et des points sont attribués selon les critères suivants :

**4 pts** sont attribués par victoire, **2 pts** pour un nul, **1 pt** par défaite.

**Rappel :**

En cas de forfait, l'équipe dans cette situation se verra attribuée **0 pt** et perdra la rencontre sur le score de **0-3**

Le classement définitif du plateau est établi selon les critères hiérarchiques suivants :

- Plus grand nombre de points.
- Différence de but particulier (Goal-average particulier) entre les équipes concernées.
- Différence de but général (Goal-average général).
- Plus grand nombre de buts marqués.
- Plus petit nombre de buts encaissés.
- Si malgré tout, il y a toujours une égalité parfaite, les équipes concernées seront départagées par des tirs aux buts (**3 tireurs de base** puis le cas échéant au finish jusqu'à pouvoir déterminer le vainqueur) pour les poules de 5 équipes

LES EQUIPES **1<sup>ERE</sup> ET 2<sup>EME</sup>** AU CLASSEMENT SERONT QUALIFIEES POUR LA FINALE **FESTIVAL FOOT**

**Art. 8 : Protocole du plateau et rappel règlementaire : (sous la responsabilité du club hôte)**

- Chaque responsable d'équipe présent sur le plateau doit remettre impérativement à l'organisateur **dès** son arrivée au stade, sa feuille de licences dûment complétée.
- Chaque feuille de licences devra comporter a minima :
  - Nom, prénom, numéro de licence et le numéro de téléphone de l'éducateur,
  - Nom, prénom, numéro de licence et le numéro de maillot de chaque joueuse dans la limite maximum de 12 joueuses par équipe,
  - La signature du l'éducateur.
- Chaque responsable d'équipe devra se munir d'une copie des licences en version dématérialisée ou papier de chacun des membres de l'équipe afin de faciliter le contrôle.
- Les rencontres ne pourront pas débiter sans que toutes les feuilles de match n'aient été récupérées par l'organisateur responsable du plateau afin que celui-ci puisse effectuer le contrôle d'usage.
- Des membres de la Commission Féminine et/ou de la Commission Technique pourront être présents aux rencontres pour s'assurer du bon déroulé des protocoles.
- Chaque responsable d'équipe s'engage à donner un temps de jeu équitablement réparti entre tous les joueuses présentes.
- Rappel aux règles d'éthiques et morales de cette épreuve : Une joueuse inscrite sur la feuille de match, ne portant aucune mention rayée et/ou abs est de facto considéré comme une joueuse présente ayant participé au plateau**



Des vérifications et recoupements d'informations seront effectués sur les différents documents de la catégorie transmis au district par les membres de la commission. S'il s'avère que des irrégularités sont constatées, l'équipe ou les équipes incriminées (voire le club) pourraient être exclues du festival foot pour non-respect de la charte éthique et morale ; dans ce cas le § k du présent article s'appliquerait pour désigner le club repêché.

- h. En cas de report d'un plateau du tour qualificatif, les joueuses ayant déjà participé au tour qualificatif sous quelle forme que ce soit, ne pourront jouer sur le plateau reporté.
- i. Dans la situation où le protocole ne serait pas suivi, ou qu'une ou plusieurs irrégularités seraient constatées, le ou les équipes en situation de fraude pourraient se voir exclues définitivement du festival foot.
- j. Si l'organisateur ou un responsable d'équipe constate une irrégularité, il doit utiliser la partie observation de la feuille du plateau pour exprimer les réserves.

De plus, il est obligatoire d'envoyer en parallèle un mail circonstancié à la Commission Féminine sous 48 heures maximum.

Ce litige sera alors étudié par les instances compétentes, l'équipe mise en cause pourra si l'infraction est avérée être exclue et disqualifiée de l'épreuve.

- k. En cas d'exclusion d'une équipe qualifiée, l'équipe classée à la place suivante dans le groupe concerné sera repêchée pour le tour suivant.